

## **Korea Fair Trade Commission (KFTC) – Suspension de la décision de la *High Court* de Séoul**

**Paris – 20 janvier 2023.** Comme annoncé, GTT a fait appel le 22 décembre 2022 de la décision de la *High Court* de Séoul, rendue le 1er décembre 2022. Cet appel était assorti d'une demande d'effet suspensif.

Rappelons que l'appel formulé par GTT devant la *Supreme Court* de Corée concerne l'obligation pour GTT de séparer l'accord de licence technologique de l'assistance technique si les chantiers navals en font la demande.

Le 17 janvier 2023, la *Supreme Court* de Corée a décidé de suspendre la mise en œuvre de la décision de la *High Court* de Séoul.

Par conséquent, les chantiers navals ne peuvent requérir de GTT la dissociation de la licence de technologie des services d'assistance technique jusqu'à ce qu'une décision soit prise par la *Supreme Court* de Corée.

La Société tiendra le marché informé de tout développement significatif sur ce sujet.

### **Dates-clés**

- 2 décembre 2020 : décision de la KFTC ordonnant à GTT de permettre aux chantiers navals coréens, qui en feraient la demande, d'effectuer tout ou partie des services d'assistance technique actuellement inclus dans la licence de technologie.
- 31 décembre 2020 : appel de GTT devant la *High Court* de Séoul pour suspendre les effets de la décision de la KFTC
- 6 janvier 2021 : décision de la *High Court* de Séoul de suspendre les effets de la décision de la KFTC
- 14 janvier 2021 : appel de la KFTC de la suspension de la décision devant la *Supreme Court* de Corée
- 14 mai 2021 : décision de la *Supreme Court* de Corée de rejeter l'appel de la KFTC
- 1<sup>er</sup> décembre 2022 : décision sur le fond de la *High Court* de Séoul.
- 22 décembre 2022 : appel de la décision de la *High Court* de Séoul devant la *Supreme Court* de Corée.
- 17 janvier 2023 : décision de la *Supreme Court* de Corée de suspendre la mise en œuvre de la décision de la *High Court* de Séoul.

## A propos de GTT

GTT est l'expert technologique des systèmes de confinement à membranes dédiés au transport et au stockage des gaz liquéfiés. Depuis plus de 50 ans, GTT conçoit et commercialise des technologies de pointe pour une meilleure performance énergétique. Les technologies GTT allient efficacité opérationnelle et sécurité pour équiper les méthaniers, les unités flottantes, les réservoirs terrestres, ainsi que les navires de transport multi-gaz. Le Groupe propose également des systèmes destinés à l'utilisation du GNL comme carburant, ainsi qu'une large gamme de services, dont des solutions digitales dans le domaine du Smart Shipping. GTT est aussi présent dans l'hydrogène à travers sa filiale Elogen, qui conçoit et assemble des électrolyseurs destinés en particulier à la production d'hydrogène vert.

GTT est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (Code ISIN FR0011726835, Ticker GTT) et fait partie notamment des indices SBF 120, Stoxx Europe 600 et MSCI Small Cap.

Plus d'information sur [www.gtt.fr](http://www.gtt.fr)

### Contact Relations Investisseurs :

[information-financiere@gtt.fr](mailto:information-financiere@gtt.fr) / + 33 (0)1 30 23 20 87

### Contact Relations Média :

[press@gtt.fr](mailto:press@gtt.fr) / +33 (0)1 30 23 48 45